

## Sommet Mondial sur la Société de l'Information Genève 2003 - Tunis 2005

[information de base](#) | [processus préparatoire](#) | [documents](#) | [comment participer](#) | [salle de presse](#) | [informations de référence](#) | [liens](#) | [financement du SMSI](#) | [secrétariat du pays hôte](#) | [sites relatifs au SMSI](#)

[page d'accueil](#) | [english](#) | [español](#) | [plan des sites](#) | [contactez-nous](#) | [version graphique](#)

 

### INFORMATION DE BASE : A PROPOS DU SMSI

Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), se déroulera en 2 phases. La première, aura lieu à **Genève du 10 au 12 décembre 2003**. La deuxième phase, aura lieu à **Tunis du 16 au 18 novembre 2005**.

#### Rappel

Aux termes de la Résolution 73 (Minneapolis, 1998) de l'Union internationale des télécommunications, son Secrétaire général a été chargé d'inscrire la tenue d'un Sommet mondial sur la société de l'information à l'ordre du jour du Comité administratif de coordination (CAC, aujourd'hui appelé Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies) de l'Organisation des Nations Unies et de faire rapport au Conseil, l'organe directeur de l'UIT, sur les résultats de cette consultation. Dans le rapport qu'il a présenté à la session de 1999 du Conseil sur cette consultation, le Secrétaire général a indiqué que la réaction du CAC était positive et qu'une majorité d'autres organisations et institutions avaient exprimé le souhait de se voir associées à la préparation et à la tenue du Sommet. Il a été décidé que ce Sommet serait organisé sous le haut patronage du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, l'UIT étant chargée d'en diriger les préparatifs.

En 2001, le Conseil de l'UIT a décidé d'organiser un Sommet en deux étapes, la première devant avoir lieu du **10 au 12 décembre 2003 à Genève, Suisse**, et la seconde du **16 au 18 novembre 2005 à Tunis, Tunisie**.

Dans sa Résolution 56/183, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le cadre du Sommet adopté par le Conseil de l'UIT, ainsi que le rôle directeur principal joué par l'Union dans l'organisation et la préparation du Sommet, en collaboration avec d'autres organisations et partenaires intéressés.

Dans cette même Résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies recommande que le soin de préparer le Sommet soit confié à un comité préparatoire intergouvernemental à composition non limitée, qui en établirait l'ordre du jour, arrêterait les modalités de participation d'autres acteurs au Sommet et mettrait au point le texte du projet de déclaration et du projet de plan d'action. Elle invite l'UIT à jouer le rôle directeur principal dans le Secrétariat exécutif du Sommet et invite en outre les gouvernements à participer activement au processus préparatoire du Sommet et à se faire représenter au niveau le plus élevé possible.

Aux termes de ladite Résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies encourage en outre la contribution de tous les organes compétents des Nations Unies, en particulier le Groupe d'études sur les technologies de l'information et de la communication, et encourage les autres organisations intergouvernementales, notamment les institutions internationales et régionales ainsi que les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé, à participer activement au processus intergouvernemental préparatoire du Sommet et au Sommet proprement dit.

#### Un défi à relever

La société mondiale de l'information évolue à une vitesse vertigineuse. L'accélération de la convergence entre les télécommunications, la radiodiffusion, le multimédia et les TIC fait naître de nouveaux produits et services ainsi que de nouvelles méthodes dans la vie économique et commerciale. Parallèlement, les perspectives commerciales, sociales et professionnelles se démultiplient alors que de nouveaux marchés s'ouvrent à la concurrence et aux investissements et capitaux étrangers. Le monde moderne vit une véritable métamorphose, à l'heure où la société industrielle qui caractérisait le XXe siècle cède rapidement le pas à la société de l'information du XXIe siècle. Ce processus dynamique est annonciateur de bouleversements

radicaux dans tous les domaines de notre vie: diffusion des connaissances, modes de comportement en société, pratiques économiques et commerciales, engagement politique, médias, éducation, santé publique, loisirs et distractions. Nous sommes au coeur d'une véritable révolution, peut-être la plus importante de l'histoire de l'humanité. Pour que cette nouvelle dynamique continue sur sa lancée et bénéficie à l'ensemble de la communauté internationale, il est nécessaire de créer des forums de discussion et d'harmoniser, lorsque cela est nécessaire, les points de vue sur le plan mondial.

### Les perspectives

Le Sommet mondial sur la société de l'information offrira à tous les principaux décideurs une occasion exceptionnelle de se rassembler pour essayer de mieux comprendre cette révolution et ses incidences sur la communauté internationale. Ce Sommet devrait réunir des chefs d'Etat, des chefs de secrétariat des institutions spécialisées des Nations Unies, des représentants du secteur privé, des organisations non gouvernementales ainsi que des médias et de la société civile. Les rôles joués par les différents partenaires (Etats Membres, institutions spécialisées des Nations Unies, secteur privé et société civile) pour coordonner harmonieusement la mise en place de la société de l'information dans le monde seront également au coeur des préoccupations du Sommet et de sa préparation.

### Résultats

Ce Sommet devrait déboucher sur l'élaboration, d'une déclaration d'intention politique claire et d'un plan d'action concret pour que la société de l'information puisse atteindre les objectifs qui sont les siens, compte dûment tenu de tous les intérêts en jeu. La portée et la nature de cet ambitieux projet nécessiteront l'établissement de partenariats stratégiques avec des entités des secteurs public et privé.

### Le Comité d'organisation de haut niveau

Un Comité d'organisation de haut niveau (HLSOC) a été créé et placé sous l'égide de Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et Président du Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CEB, ex-Comité administratif de coordination).

Le HLSOC est composé d'un représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des chefs de secrétariat des institutions spécialisées suivantes: AIEA, CNUCED, FAO, HCR, OACI, OIT, OMI, OMM, OMPI, OMS, ONUDI, PNUD, PNUE, UIT, UNESCO, UPU. En font également partie le Directeur général de l'OMC, le Directeur exécutif de l'UNITAR, les Secrétaire exécutifs des Commissions économiques régionales des Nations Unies et le Président de la Banque mondiale. Le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications assure la présidence du HLSOC.

Il a pour mandat de coordonner les efforts déployés par les organisations du système des Nations Unies pour préparer et organiser le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et en assurer le bon déroulement. Tous les membres du HLSOC se sont engagés à fournir des informations précises sur leurs travaux, qui aideront au développement des thèmes du Sommet. Le HLSOC rend compte directement au CEB et supervise les activités du Secrétariat exécutif.

### Le Secrétariat exécutif

Le Secrétariat exécutif du Sommet mondial sur la société de l'information a été créé sous l'autorité du HLSOC pour aider à la préparation du Sommet. Il est basé au siège de l'UIT à Genève. Des ministères, des sociétés du secteur privé, des institutions spécialisées des Nations

Unies et des ONG, ont détaché des experts auprès du Secrétariat exécutif du SMSI, à temps partiel ou complet.

#### **Composition du Secrétariat Exécutif:**

- Directeur exécutif: M. Pierre Gagné
- Directeur exécutif adjoint: M. Arthur Levin
- Collaborateurs d'Etats Membres
- Collaborateurs des institutions spécialisées du système des Nations Unies participant aux travaux du HLSOC
- Collaborateurs du secteur privé
- Collaborateurs des ONG et représentants de la société civile

#### **Secrétariats exécutifs des pays hotes:**

La Suisse et la Tunisie ont également établi des secrétariats exécutifs pour aider à l'organisation de chaque phase du Sommet.

Site du Secrétariat exécutif suisse

### **Qui sont les participants?**

#### **Les gouvernements**

La société de l'information est l'affaire de tous les gouvernements, quel que soit le niveau de revenu du pays ou l'état de ses infrastructures. Les gouvernements ont un rôle fondamental à jouer pour mettre les bienfaits de la société de l'information à la portée de tous, par le biais de l'élaboration de stratégies et des cadres nationaux et internationaux, indispensables si l'on veut relever les défis de cette nouvelle société. Mus par le souci de l'intérêt public, les gouvernements peuvent contribuer à sensibiliser l'opinion, faciliter l'accès du public aux informations et faire en sorte que les technologies de l'information et de la communication bénéficient à tous sous l'angle de l'amélioration de la qualité de la vie, du renforcement des services sociaux et de l'expansion économique.

#### **La famille des Nations Unies**

Ce Sommet offre à la communauté internationale une occasion exceptionnelle de réfléchir à notre destin commun, d'en discuter et de lui donner forme, à une époque où les pays et les peuples sont plus interdépendants que jamais. Les organisations du système des Nations Unies, qui rassemblent autour d'objectifs communs Etats et représentants du secteur privé, des institutions internationales et de la société civile, jouent le rôle de catalyseurs du changement. Les organisations et les institutions spécialisées du système des Nations Unies seront étroitement associées à la préparation et au déroulement du Sommet, l'Union internationale des télécommunications (UIT) jouant à cet égard un rôle de premier plan.

#### **Le secteur privé**

Conjointement avec les pouvoirs publics et la société civile, le secteur privé jouera un rôle actif en proposant un modèle économique viable afin d'atteindre les buts qui ont été fixés à l'échelle planétaire en termes de développement. Par sa contribution, le secteur privé aide à créer des conditions matérielles propres à favoriser l'accès universel aux services des TICs à valeur ajoutée. En participant au Sommet, il contribuera à promouvoir la croissance économique, l'établissement de nouveaux partenariats et le transfert de technologies, à sensibiliser davantage l'opinion aux nouvelles technologies et à stimuler la création de contenu et d'emplois qualifiés sur le plan local.

La contribution du secteur privé au Sommet est facilitée par le Groupe de coordination des interlocuteurs professionnels, présidé par la Chambre de commerce internationale (CCI). Pour de plus amples informations au sujet de la mobilisation, des contributions et de la participation de la communauté internationale des entreprises, veuillez cliquer ici.

#### **La société civile**

La société civile contribue activement à attirer l'attention sur les conséquences socioculturelles des changements actuels et sur la nécessité de justifier démocratiquement les options stratégiques prises à tous les niveaux. Sa diversité et la façon souvent pragmatique dont elle aborde différentes questions en font un acteur clé du nouveau partenariat international que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies appelle de ses vœux.

#### Comment contribuer?

Les contributions au Sommet mondial et la participation à ses travaux peuvent prendre diverses formes:

- Mise en place d'un réseau constructif
- Encouragement de la coopération entre les différents acteurs
- Présentation de contributions de fond
- Organisation de réunions
- Organisation de sessions de formation
- Formulation de propositions opérationnelles
- Fourniture d'un appui et d'un financement

#### Où et quand?

Le Sommet est organisé dans le cadre du système des Nations Unies, sous le haut patronage de Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, l'UIT étant chargée d'en diriger les préparatifs en collaboration avec les autres institutions intéressées des Nations Unies. Il aura lieu en deux phases:

#### Genève 2003: Première phase

La première phase du Sommet mondial, accueillie par le Gouvernement suisse, aura lieu du **10 au 12 décembre 2003** à Genève. Elle sera consacrée à l'examen d'un large éventail de thèmes concernant la société de l'information et adoptera une Déclaration de principe ainsi qu'un plan d'action portant sur l'ensemble des questions liées à la société de l'information.

#### Tunis 2005: Deuxième phase

La deuxième phase du Sommet mondial, accueillie par le Gouvernement tunisien, aura lieu du **16 au 18 novembre 2005** à Tunis. Elle sera consacrée essentiellement à des thèmes relatifs au développement, fera le point des progrès accomplis et adoptera tout autre plan d'action jugé nécessaire.

#### Le processus préparatoire

Un grand nombre de contributions seront présentées au Sommet de Genève (du 10 au 12 décembre 2003): documents de réunions précédentes, plans d'action existants des différents partenaires et documents issus des réunions du comité de préparation (PrepCom). Des conférences régionales, des réunions thématiques et des réunions d'experts seront organisées en vue d'examiner un sujet précis. Des conférences régionales seront organisées, probablement au niveau ministériel, pour traiter des préoccupations, des besoins et des priorités des différentes régions. Les PrepCom auront lieu avec la participation de représentants des gouvernements et d'autres parties intéressées: représentants des institutions spécialisées du système des Nations Unies, du secteur privé, de la société civile et des ONG.

#### Réunions du Comité de préparation

PrepCom 1 - Genève, 1-5 juillet 2002  
PrepCom 2 - Genève, 17-28 février 2003  
PrepCom 3 - 15-26 septembre 2003 (date provisoire)

#### Conférences régionales

Afrique - Bamako (Mali), 28-30 mai 2002  
Europe - Bucarest (Roumanie), 7-9 novembre 2002  
Asie-Pacifique - Tokyo (Japon), 13-15 janvier 2003  
Amérique latine et Caraïbes - Bâvaro (République Dominicaine), 29-31 janvier 2003  
Etats arabes - Le Caire (Egypte), juin 2003 (date provisoire)

---

Début de page - Droit d'auteur © SMSI 2003 Tout droits réservés - Logo du SMSI  
Contact pour cette page : SMSI Webmaster  
Mis à jour le 2003-05-16